



Communiqué

Distribution gratuite de compost dans 6 déchèteries de l'Agglo à partir du 13 octobre et 1^{er} RDV avec le camion des solutions

Mardi 7 octobre 2025 – Nîmes Métropole. Dans le cadre de son projet « Territoire 100% compostage », l'Agglomération organise une distribution gratuite de compost pour tous les habitants à partir du lundi 13 octobre 2025 dans six déchèteries du territoire : Bouillargues, Caveirac, les Lauzières, La Rouvière, Poulx, Saint-Gilles/Généac. Une belle occasion d'adopter le jardinage durable ! Et grâce à la présence exceptionnelle du « Camion des solutions » sur la déchèterie des Lauzières, profitez-en pour en découvrir davantage sur le réemploi !

Pourquoi éliminer nos biodéchets quand nous pouvons les transformer en ressource ? La preuve avec le compost, utile pour réduire le poids de nos déchets et embellir nos plantes et espaces verts. Le compost distribué provient exclusivement de la Ville de Nîmes et est issu exclusivement de la décomposition de végétaux. Une opération qui permet de répondre aux enjeux environnementaux et aux ambitions de notre Écométropole.

L'Agglomération poursuit le développement de son projet « Territoire 100% compostage » amorcé en 2022 avec la création de sites de compostage partagés. Et depuis 2023, Nîmes Métropole continue de déployer progressivement le dispositif « (lombri)composteurs gratuits » à tous les habitants du territoire.

Animation « Réemploi » bonus sur la déchèterie des Lauzières à Nîmes? Profitez du « Camion des solutions » le lundi 13 octobre, de 9h à 16h à la déchèterie des Lauzières à Nîmes pour récupérer/donner gratuitement des objets et pour en savoir plus sur le réemploi et les consignes de tri !

« Ensemble, nous pouvons relever ce défi de mieux trier et valoriser nos biodéchets, qui sont une véritable ressource, et ainsi réduire collectivement nos déchets à l'échelle du territoire », rappellent Franck Proust, président de Nîmes Métropole, et Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets.

Infos pratiques :

Mise à disposition gratuite de compost

A partir du lundi 13 octobre 2025 (jusqu'à épuisement des stocks)

Volume maximum autorisé : 1m³ par usager

Chargement du compost par vos soins ; merci de prévoir des contenants.

A retirer dans les [déchèteries suivantes](#) :

- Bouillargues : 8h30-12h / 13h30-17h30

- Caveirac : 8h30-12h / 13h30-17h30

- Nîmes Les Lauzières : 8h30-19h
- La Rouvière : 8h30-12h 13h30-17h30
- Poulx : 8h30-12h / 13h30-17h30
- Saint-Gilles/Général : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30

Accès sur présentation d'un badge délivré par les services de Nîmes Métropole ([Demandez ici](#) un badge d'accès gratuit pour les particuliers)

Renseignements :

Direction de la collecte et du traitement des déchets de Nîmes Métropole (DCTDM)
dctdm@nimes-metropole.fr

Support à disposition :

- 1- [Affiche de l'opération © Nîmes Métropole](#)
- 2- [Présentation du « Camion des solutions » © Nîmes Métropole](#)

Contacts Presse :

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39 / tom.roussel@nimes-metropole.fr

Agnès Vernier

Chargée de communication

04 66 02 54 20 / agnes.vernier@nimes-metropole.fr